

Guerre biologique & terrorisme

Ouvrage publié sous la direction d'Arno Mansouri

Éditions Demi-Lune - 18, rue Eugène Sue 75018 Paris
Tél. : 01 42 64 37 96 - www.editionsdemilune.com

Thierry Palau, pour la conception graphique de la couverture et sa réalisation
Mise en page : www.vexillis.fr

Photo de couverture :
Bactéries Streptococcus pyogenes, grossies 2 000 fois
© S. Lowry/Univ Ulster/GETTY IMAGES

Texte : © Francis A. Boyle, 2005
Tous droits réservés

Première édition anglaise parue chez Clarity Press en 2005
sous le titre original : *Biowarfare and Terrorism*
et l'ISBN : 978-0-932863-46-9

© Éditions Demi-Lune, 2007

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés

ISBN : 978-2-952557-19-1

Dépôt légal : août 2007

10 9 8 7 6 5 4 3 2 1

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'éditeur, de l'auteur ou de leurs ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L-335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Francis A. Boyle

Guerre biologique & terrorisme

Traduit de l'américain par
Arno Mansouri & Maéva Sadorge

Collection Résistances
Éditions Demi-Lune

SOMMAIRE

Remerciements	7
Préface	9
Introduction	17
Chapitre 1 : La Convention sur les armes biologiques	19
Chapitre 2 : La fabrication des armes biologiques	23
Chapitre 3 : Les contrats du gouvernement US en termes de guerre biologique, bactériologique et chimique	25
Chapitre 4 : La loi anti-terrorisme de 1989 sur les armes biologiques	29
Chapitre 5 : Guerre biologique : les violations US du droit international	37
Chapitre 6 : Terrorisme intérieur : les attaques à l'anthrax contre le Congrès US	43
Chapitre 7 : L'administration Bush Jr se prépare à mener et à «gagner» la guerre biologique	51
Chapitre 8 : Encadrer la recherche sur la guerre biologique	71
Conclusion :	99

Annexe I	Analyse du Programme de Recherche en Défense Biologique du Pentagone (1988)	105
Annexe II	Recherches sur la guerre biologique à la faculté de médecine vétérinaire de l'université de l'Illinois	117
Annexe III	Protocole concernant la prohibition d'emploi à la guerre de gaz asphyxiants, toxiques ou similaires et de moyens bactériologiques	119
Annexe IV	Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction	121
Annexe V	Convention du 13 janvier 1993 (Paris) sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction,127	
Notes	157
Chronologie	163
Glossaire des agents chimiques et biologiques toxiques	173
Sigles & Acronymes	179
Index	181

L'éditeur tient à remercier pour leur aide précieuse
Thierry Lhomme et Kenteris du site ReOpen911

Le 11/9 est la clé : comprendre ce qui s'est passé, ce jour et depuis,
permet une meilleure appréhension du monde dans lequel nous vivons.



Site Internet :

www.ReOpen911.info

Le site francophone d'information sur le 11 Septembre.
Une initiative citoyenne, bénévole, et indépendante de
tout mouvement politique, philosophique et religieux.

REMERCIEMENTS

En l'honneur de Richard C. Lewontin :

Mon professeur, mentor et ami

Je souhaite exprimer ma profonde gratitude envers mes professeurs de Common Core Biology Sequence de l'université de Chicago pendant l'année académique 1969-1970, dont l'enseignement exceptionnel rendit possible le travail décrit dans ce livre : Lorna Strauss (Biochimie); Richard C. Lewontin (Biologie des Populations); Bernard Strauss (Génétique). Le courage, l'intégrité et les principes de Dick Lewontin ont toujours été pour moi une formidable source d'inspiration et de conseils, dès le début de ma carrière dans l'éducation supérieure. J'éprouverai toujours le regret affectueux de ne pas avoir pu continuer à travailler avec lui. Aussi dédie-je ce livre à Richard C. Lewontin, et à Alexander Agassiz, professeur de Zoologie et de Biologie, maintenant émérite, à l'université de Harvard : Stolat ! Toutefois, je suis seul responsable de son contenu.

F.A. Boyle.

NOTES

Les notes de texte de l'auteur sont renvoyées en fin de livre et classées par chapitre. En revanche, les notes de traduction sont insérées en bas de page.

PRÉFACE

Quand le Président Nixon abandonna les armes biologiques, et que les États-Unis et plus de 100 nations ratifièrent la Convention sur les Armes Biologiques* (CAB) de 1972 – le Traité de désarmement le plus complet de l'histoire de l'Humanité - beaucoup de scientifiques et de citoyens inquiets ont pensé que cette boîte de Pandore avait été refermée. Malheureusement, au moment même où nous pensions que ce fléau était derrière nous, l'administration Bush (Senior) lançait un programme majeur menaçant la santé des peuples selon une échelle de risques bien plus grande que celle à laquelle ils prétendaient répondre. Comme le professeur Boyle le démontre avec une franchise, une connaissance, et un engagement peu communs, les programmes de « bioterrorisme »** en développement représentent un nouveau danger significatif pour notre propre population. Parce qu'elle constitue un retour à la recherche et au développement d'armes biologiques, l'initiative portant sur la « bioterrorisme » menace également les relations internationales entre les nations.

Naturellement, de tels programmes se prévalent toujours d'être défensifs. Mais avec les armes biologiques, les programmes défensifs et offensifs se recoupent presque totalement, avec une faculté de différenciation limitée.¹ Le scénario est globalement celui-ci : la nation doit pouvoir se protéger contre les armes biologiques ; pour cela, nous devons être en mesure de

* Voir le texte intégral de cette Convention dans la partie Annexes, en fin d'ouvrage.

** La bioterrorisme, ou guerre bactériologique, est l'utilisation en tant qu'arme des propriétés nocives de certains micro-organismes ou toxines. Elle est destinée à invalider ou tuer un adversaire. Proscrite par l'ONU parce qu'une attaque réussie pourrait vraisemblablement engendrer des milliers, voire des millions de morts et qu'elle pourrait détruire des sociétés et des marchés économiques, les analystes militaires estiment que la guerre biologique est peu efficace sur un terrain conventionnel, bien qu'elle puisse être une arme psychologique dans le cas du bioterrorisme.

les identifier, de diagnostiquer une infection, et de développer vaccins ou prophylaxies de manière préventive.

Mais l'acquisition de telles mesures thérapeutiques ou préventives exige une connaissance pratique et expérimentale de l'agent pathogène réel. Ainsi les partisans de cette stratégie sont-ils poussés à imaginer les micro-organismes les plus dangereux, les plus infectieux, les plus foudroyants, ceux qui pourraient être l'objet d'une propagation facile, infectieux à des doses très faibles, fortement contagieux, difficiles à diagnostiquer. Ils essayent alors de créer et de produire de tels organismes.

Les propositions les plus fréquentes sont des souches hybrides, chimères* ou génétiquement modifiées qui disposent de caractéristiques non présentes dans un pathogène naturel ; des agents qui seront difficiles à détecter et à diagnostiquer ; des microbes pathogènes pouvant éluder ou tromper le système immunitaire ; ou des microbes pathogènes qui se propageront avec une particulière efficacité.

Produire un vaccin contre un tel organisme ne nécessite pas forcément d'avoir recours à l'organisme infectieux lui-même : des protéines isolées peuvent être employées. Cependant, tôt ou tard il devient nécessaire de tester le vaccin, si l'on prétend qu'il peut fournir une défense contre de tels agents. Ceci requiert presque toujours la culture de l'organisme en des proportions et à des concentrations capables de causer une infection. D'ailleurs, les essais réels exigent d'inoculer les organismes infectieux à des animaux ou à des humains volontaires et vaccinés, afin de déterminer l'efficacité du vaccin.

En dépit des précautions prises en termes de confinement, des accidents se produisent, l'inattention se développe, les évaluations incorrectes du risque deviennent plus fréquentes. C'est avec des agents nouveaux ou originaux que des erreurs de jugements sont à prévoir. L'histoire des accidents industriels indique que ces nouveaux agents infectieux seront tôt ou tard disséminés dans la communauté.

C'est précisément la raison pour laquelle de tels laboratoires furent installés dans des environnements très isolés : Plum Island à la pointe de Long Island pour la fièvre aphteuse, et d'autres virus infectieux de ce type ; Dugway Proving Ground, dans le désert de l'Utah, pour les essais d'armes

* Chimère : nom féminin, (du latin *chimaera*, monstre à tête de chèvre ; en grec *khimaira*) Organisme constitué de deux ou, plus rarement, de plusieurs variétés de cellules ayant des origines génétiques différentes. En génétique, une chimère est un organisme possédant deux ou plusieurs génotypes distincts.

biologiques quand de tels programmes étaient opérationnels. Cependant, l'accroissement important de programmes comme le projet BioShield (Bouclier biologique) introduira de nouveaux agents pathogènes dans des douzaines de sites urbains.

La caractéristique la plus extraordinaire chez les créatures vivantes est leur capacité à se reproduire. Les dégagements de produits chimiques, la contamination de métaux lourds, et les marées noires ont été des sources de pollution très préjudiciables dans nos sociétés industrielles. Cependant, une fois répandus dans l'environnement, ils ne se reproduisent pas plus avant. Avec le temps, le pétrole se décompose, les métaux retournent à des formes minérales, et même la contamination et les retombées radioactives s'estompent progressivement.

Ce n'est pas le cas pour les organismes (vivants). Une fois établis dans l'écosystème, ils se développent, se reproduisent, subissent des mutations, et ne peuvent pas être « rappelés » (dans les laboratoires).

Nous avons une immense variété d'exemples naturels ; certains furent bénins, comme la salicaire commune envahissant les étangs d'eau douce ; certains ont été moins bénins, comme le chancre du châtaignier, et la maladie hollandaise de l'orme ;* d'autres, tels que la peste, le choléra, la grippe porcine, le SRAS, et le VIH ont été dévastateurs pour les êtres humains.

Grâce à l'hygiène moderne, à la recherche (bio)médicale, et à un meilleur accès aux soins de santé, certaines de ces maladies sont maintenant de l'histoire ancienne. Bien que beaucoup d'entre elles aient été vaincues, les hommes sont encore affectés par des maladies infectieuses, comme le Sida, le SRAS, le retour de la tuberculose, et l'apparition de souches résistantes aux antibiotiques.

Ainsi, toute tentative qui implique la génération de nouveaux pathogènes pouvant s'attaquer aux humains ou aux animaux, doit être examinée avec la plus grande rigueur, comme avec soin et scepticisme. Nous avons désespérément besoin de plus de recherche en microbiologie et en santé publique pour éradiquer les agents infectieux responsables des maladies humaines. Les programmes de « bioterreur » sont bien plus susceptibles de générer

* Aussi appelée graphiose, cette maladie causée par un champignon, vraisemblablement d'origine asiatique, a été introduite au Canada vers 1940. À Montréal, par exemple, seuls quelques-uns des 35 000 spécimens d'ormes qui ornaient la ville ont survécu. Le chancre du châtaignier, une autre maladie fongique, apparut en Italie à la même période et se répandit dans toute l'Europe.

de nouveaux risques en termes de santé publique, que d'assurer des protections supplémentaires. Le programme, qui se chiffre en milliards de dollars US, génère également tout un réseau de petites et de grandes entreprises espérant profiter de cette manne financière, à l'instar du complexe militaro-industriel qui pille le Trésor public pour des profits garantis.

Quand les premiers accidents se produiront, les populations touchées sauront-elles par quoi elles l'ont été ? Ou les origines seront-elles niées en raison de considérations de sécurité nationale jusqu'à ce qu'il soit trop tard ? En 2004, l'épidémie de tularémie parmi le personnel de l'université de Boston a pu être connue seulement en raison de l'intense inquiétude de l'ensemble de la population locale au sujet de l'endroit proposé par l'université pour l'implantation d'un important service de recherche en « bioterreur » dans les secteurs les plus peuplés de la ville.

Les terroristes et les dingues existent-ils ? Oui. Comment obtiendront-ils de nouveaux agents pathogènes ? Si les programmes décrits par le professeur Boyle sont autorisés à se poursuivre, ces laboratoires de ce type, parce qu'ils produisent des pathogènes dangereux, deviendront une source potentielle d'approvisionnement. L'anthrax* qui a causé la panique en 2001 et 2002 provenait d'une souche produite par les militaires états-uniens. La source la plus probable est l'un des laboratoires militaires US.²

Il y a ceux qui prétendront que les terroristes peuvent générer et produire de nouveaux pathogènes dans un garage ou un laboratoire souterrain. Une telle affirmation ignore les procédures sophistiquées que cela exige. Par exemple, la production des spores d'anthrax raffinés requiert un équipement complexe pour la culture et la séparation, des locaux dotés d'une ventilation filtrée, et de strictes procédures de stérilisation. Quiconque tenterait d'effectuer un tel travail dans sa cave contracterait à coup sûr l'infection bien avant de pouvoir produire ce type d'armement.

Ces programmes n'augmentent pas la sécurité des Américains. Ils apportent à notre population un nouveau risque de la sorte la plus effroyable qui soit.

D'où provient la vraie sécurité ? De l'ouverture complète et de la transparence. Du renforcement de la Convention sur les Armes Biologiques plutôt

* Note de l'éditeur : Dans ce livre, nous avons conservé le terme anglophone « *anthrax* » qui désigne aussi bien le germe du *Bacillus anthracis* que la maladie infectieuse aiguë qu'il cause, et que l'on connaît en français sous le nom de charbon. Les médias français ont de fait repris ce terme anglophone, alors que l'anthrax, en français désigne spécifiquement une maladie généralement bénigne due au staphylocoque doré.

que de tentatives de la saborder, comme le décrit le professeur Boyle. Au moment où j'écris ces lignes, le gouvernement des États-Unis a activement empêché la mise en œuvre d'un protocole d'enquête et de transparence pour la CAB. Ceci aurait permis aux nations d'inspecter des installations qui les inquiétaient. La délégation états-unienne dirigée par John Bolton* a bloqué cette initiative en 2002.

Comme l'établit clairement le professeur Boyle, les programmes de « bioterror » sont profondément et fondamentalement malsains. Les États-Unis devraient revenir dans la voie de la sécurité et des accords internationaux. Ils devraient réaffirmer la portée de la Convention sur les Armes Biologiques de 1972, en particulier son interdiction de la mise au point, de la production, et du stockage des armes biologiques et des toxines mortelles et non mortelles, et sa prohibition de ces mêmes armes et toxines à toutes fins hostiles. De telles fins incluent – mais ne sont pas limitées à – l'utilisation des armes biologiques et des toxines pour tuer ou blesser des êtres humains, des animaux et détruire des plantes et des matériaux.

Il est impératif que le gouvernement des États-Unis s'engage à respecter l'interdiction de développer de nouveaux agents biologiques et des toxines disposant d'un potentiel offensif renforcé dans quelque but que ce soit, y compris la défense biologique.

Jonathan King

Professeur de biologie moléculaire au MIT
(Massachusetts Institute of Technology)

Été 2005

* John Bolton, néo-conservateur virulent du clan Bush, fut l'ambassadeur des États-Unis auprès de l'ONU d'août 2005 à décembre 2006.

APPEL À L'INTERDICTION DE MODIFIER GÉNÉTIQUEMENT LES PATHOGÈNES À DES FINS DESTRUCTRICES

3 novembre 2001

Harvard Divinity School

Cambridge, Massachusetts, États-Unis

L'utilisation récente des services postaux états-uniens pour diffuser du courrier contaminé à l'anthrax met en évidence une menace d'ordre plus général envers les peuples du monde, une menace rendue possible par la perversion des sciences biologiques à causer du mal via la propagation délibérée de maladies.* Le moment est venu d'interdire toute application destructrice ou dangereuse du génie génétique.

Nous appelons les États-Unis à mettre immédiatement un terme à tout projet destiné à modifier génétiquement les organismes naturels à des fins militaires.

* (note des signataires) Plusieurs pays développés, dont les États-Unis, ont initié des projets visant à modifier génétiquement des pathogènes et d'autres microbes à des fins militaires.

Les projets financés par les militaires incluent :

1) la mise au point de « superbugs » capable de digérer des matériaux comme les plastiques, les carburants fossiles, le caoutchouc et l'asphalte.

2) la mise au point d'une souche d'anthrax qui neutralise la protection fournie par les vaccins au nom de la « défense » contre de telles souches génétiquement modifiées.

On allègue que ces projets ne violent pas les termes de la Convention sur les Armes Biologiques (CAB) parce qu'ils seraient nécessaires pour la « défense ». Mais loin de fournir une défense, ces projets ouvrent grande la porte à des formes plus dangereuses de guerre biologique contre lesquelles il n'existe pas de parade. Ils discréditent également la Convention pour la double raison que les justifications données à ces projets sont extrêmement ambiguës (si un pays devait quitter la Convention sur les Armes Biologiques, ses projets auraient des applications directement offensives) et parce qu'elles favoriseront l'essor de projets similaires partout ailleurs dans le monde.

Nous appelons les États parties à la Convention sur les Armes Biologiques de 1972 à étendre l'interdiction de la Convention de façon à ce qu'elle s'applique à toute modification génétique d'agents biologiques à des fins militaires. Puisque dans ce contexte la distinction entre offensif et défensif est mince voire inexistante, il ne devrait y avoir aucune échappatoire pour le terme « défense ». La modification génétique de pathogènes pour la mise au point de vaccins ou pour d'autres buts médicaux devrait être conduite dans des laboratoires civils et sous un strict contrôle international.

Enfin, nous appelons les États-Unis à soutenir un protocole à la Convention sur les Armes Biologiques afin de s'assurer que les États, les individus et les institutions sous-étatiques respectent scrupuleusement les termes de la Convention.

Signataires :

Francis A. Boyle. Professeur de droit international au College of Law, de l'université de l'Illinois ; auteur de la législation mettant en application la Convention sur les Armes Biologiques de 1972, la loi anti-terrorisme sur les armes biologiques de 1989.

Jonathan King, PhD. Professeur de biologie moléculaire au Massachusetts Institute of Technology (MIT) et directeur du laboratoire de microscopie électronique appliquée à la biologie.

Martin Teitel, PhD. Président du Conseil pour une Génétique Responsable.

Susan Wright, PhD. Scientifique, chercheuse associée à l'université du Michigan.

